

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire



N°5 - 10 novembre 2023

À la une

Se regrouper et innover dans le médico-social

Pierre Gouabault, administrateur du GCSMS SEPIA 41 :
“Ce n’est pas un machin, ce sont des actions concrètes”



Pierre Gouabault est l'administrateur du Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCSMS) SEPIA 41.

Quel est l'utilité d'un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCSMS) ?

D'abord, cela sert à trouver collectivement des réponses pour proposer une offre publique départementale coordonnée de parcours d'autonomie, et améliorer le fonctionnement et l'image du service public aux personnes âgées. C'est mettre en commun nos ressources pour participer à la transformation de l'offre. On ne voulait pas partager la misère mais véritablement constituer un service public du grand âge et de l'autonomie. Passer d'une simple logique d'hébergement des personnes âgées à une logique d'animation territoriale et de responsabilité populationnelle.

Et dans le Loir-et-Cher ?

Le GCSMS Sepia 41 a été lancé en avril 2019. Il compte aujourd'hui 1 200 places d'hébergement permanent, 850 emplois en EHPAD, 8 directeurs d'établissements répartis sur les 15 EHPAD à l'échelle des Bassins de vie. En se regroupant, nous avons souhaité construire une vision partagée, d'abord en prenant le temps de formaliser notre feuille de route. Nous avons proposé une offre de service public départemental en répondant à des appels d'offres. L'objectif : être un interlocuteur privilégié pour l'ensemble des partenaires, améliorer la lisibilité de l'offre publique et l'orientation des usagers, mais aussi rechercher une efficience et une efficacité de gestion et promouvoir le service public aux personnes âgées et ses métiers. Petit à petit, nous avons créé nos premières équipes de prévention, et avons ouvert nos établissements sur l'extérieur, dans une logique de l'EHPAD "hébergeur" à l'EHPAD "Tiers Lieu".

Pourquoi s'être lancé dans un GCSMS ?

En 2018, nos Ehpads étaient isolés, le métier de directeur était moins attractif. Nous devions trouver des réponses ensemble auprès de nos autorités de tarification et entrer dans une stratégie de territorialisation. Nous devions aller chercher tous ensemble des compétences qu'on avait pas les moyens d'acquérir seuls. Grâce au Sepia 41, nous avons notamment pu créer des postes d'éducateurs en activité physique adaptée, des nouveaux services pour les établissements, par exemple autour de la gestion du ligne, nous avons mis à disposition des établissements un dossier usager informatisé (DUI) interopérable avec les solutions numériques régionales, avec d'ailleurs la création d'un poste commun pour la gestion des système d'information. Nous mutualisons nos postes pour créer de l'émulation et développer les compétences et échanges entre pairs. Sepia 41 prend par ailleurs le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) lors de projets immobiliers.

Nous sommes aussi engagés dans une démarche de qualité de vie au travail pour diminuer la pénibilité physique et les interruptions de tâches. On considère qu'il ne peut pas y avoir d'autonomie s'il n'y a pas une bonne insertion pour ceux qui les accompagnent. Le Sepia permet d'entrer dans une logique de parcours professionnels, avec une culture de la qualité de vie au travail. La stratégie de ressources humaines est commune, cela permet aussi de financer un ergonome et un psychologue du travail.

Quels sont vos projets phares ?

Notre groupement, ce n'est pas un machin, ce sont des actions concrètes. C'est une main pour des établissements isolés. Et une ambition pour avoir un service public de qualité. Nos établissements plébiscitent le groupement car il permet de vrais échanges professionnels, et d'avoir un relais lors des moments difficiles. En ce moment, nous renforçons nos actions en cours : "Rester Debout" pour mobiliser les capacités intrinsèques des personnes âgées et travailler sur la motricité de celles-ci ; la création d'un réseau gérontologique cohérent sur le territoire ; notre partenariat avec le DAC Santé Escal 41 et le GHT Santé 41 pour créer une dynamique infra-territoriale ; un pool de renfort avec le recrutement de 2 équipes (une au Nord et une au Sud de la Loire), composées chacune de 3 AS et 1 IDE ; le déploiement d'IDE de nuit ; le soutien à la démarche de certification qualité des établissements ; etc.

Les Groupements de Coopération Sociale ou Médico-Sociale en Centre-Val de Loire

En 2020, en région Centre-Val de Loire, les personnes âgées de plus de 75 ans représentaient 16% de l'activité des urgences (49% de 75-85 ans et 51% de plus de 85 ans), dont 51% faisaient l'objet d'hospitalisation, dans un contexte où établissements de santé et structures médico-sociales rencontrent des tensions majeures au niveau des ressources humaines (pénurie médicale et paramédicale, métiers en tension, qualité de vie au travail, contexte post-COVID). La région Centre-Val de Loire peut se prévaloir de la création de 4 GCSMS composés d'établissements publics médico-sociaux autonomes relevant du secteur des personnes âgées et/ou du secteur du handicap, l'exemple le plus abouti et le plus ancien étant celui de Sepia 41 dans le Loir-et-Cher. Les réflexions sont nombreuses sur chaque territoire, mais les coopérations sont plus ou moins avancées en fonction de la volonté, du temps et de l'énergie des acteurs. Pour les aider, l'ARS et la FHF financent la création d'un poste de coordonnateur des coopérations territoriales médico-sociales, porteur d'initiative et d'ingénierie de projet. L'objectif : accompagner les EHPAD publics autonomes dans leur regroupement en GCSMS et structurer, par territoires, des projets de

coopération à géométries variables, selon les besoins des acteurs et des territoires, sur la base du volontariat pour construire ou approfondir les parcours ; et expérimenter sur les territoires volontaires une démarche plus intégrative de groupement, qui pourra le cas échéant porter des autorisations, intégrer les EHPAD rattachés aux établissements publics de santé et associer des établissements privés à but non lucratifs.

Les enjeux sont nombreux : anticiper le choc démographique, faire face aux difficultés conjoncturelle et structurelles de prise en charge de la personne âgée, répondre aux attentes de la société pour le maintien à domicile, favoriser la constitution de filières d'accompagnement au sein de l'offre publique et améliorer le parcours des personnes âgées sur tout le territoire, et bien sûr renforcer l'attractivité et la fidélisation du personnel des EHPAD publics. Dans le Loiret par exemple, le GCSMS des EHPAD publics autonomes « Les maisons du grand âge » s'est constitué en 2022 afin de développer une dynamique locale en faveur de la coordination avec les partenaires locaux du secteur, pour créer les conditions permettant des évolutions professionnelles correspondant aux besoins des personnes accompagnées et aux aspirations des personnels, et de mutualiser des formations et compétences.

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 44-2023 (du 30/10/2023 au 05/11/2023), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 2ème semaine de phase épidémique pour la région Centre-Val de Loire : Poursuite de l'augmentation de l'activité chez les enfants de moins de deux ans en ville et à l'hôpital. Dans l'hexagone, 4 régions sont passées en phase épidémique portant à dix les régions en épidémie. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur restaient en phase pré-épidémique. Parmi les 128 enfants de moins de 2 ans vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 44, 112 (88%) étaient âgés de moins de 1 an et 52 (37 %) ont été hospitalisés. Parmi les 52 enfants hospitalisés, 49 (94%) étaient âgés de moins de 1 an. Il était observé une augmentation de la part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans (+7,9 points par rapport à la semaine 43). Cependant, les augmentations observées restaient cependant inférieures à celles des deux dernières saisons.

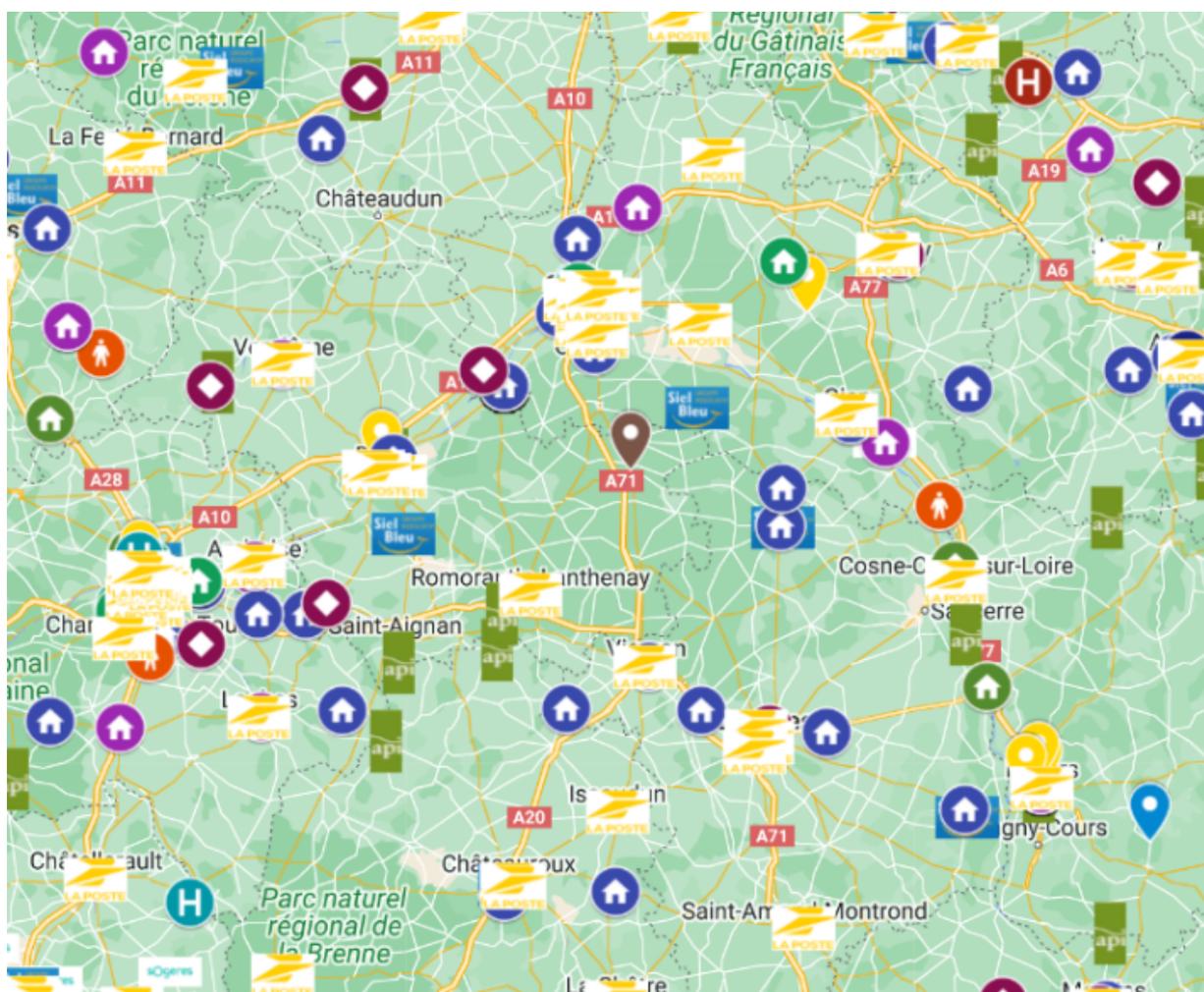
- **COVID-19** : L'ensemble des indicateurs tous âges poursuivaient leur diminution. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires continuait à diminuer par rapport à la semaine dernière, soit 19,4/100 000 habitants (-14%, 497 cas en S44) avec des disparités selon l'âge. Une diminution du taux de dépistage était également observée par rapport à la semaine précédente (90/100 000, -14%). Le taux de positivité restait élevé et stable cette semaine (22%), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** : Les indicateurs grippe en Centre-Val de Loire restaient stables et à leur niveau de base. L'activité recensée était similaire à celles observées en 2021 et 2022 sur la même période.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Focus Prévention

Cette semaine, on parle dénutrition dans la région !



Le saviez-vous ? La dénutrition concerne en France plus de 2 millions de personnes, de l'enfant à la personne âgée en perte d'autonomie. Les [chiffres](#) de la prévalence sont éloquentes : 5 à 25% des personnes de plus de 70 ans vivant à domicile sont concernées. En EHPAD, ce sont 35% des résidents qui sont atteints de dénutrition alors qu'à l'hôpital la maladie touche 10% des enfants, 30% des adultes et 50% des personnes âgées. Les conséquences de la dénutrition sont graves : elle provoque un affaiblissement généralisé, diminuant de ce fait les défenses immunitaires, augmentant le risque d'infection et accélérant la perte d'autonomie. A l'occasion de la 4e édition de la Semaine de la dénutrition du 7 au 14 novembre, les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux, mais aussi de la restauration, s'investissent et organisent des actions innovantes. L'EHPAD Henri Dunant de Tours, avec le soutien de l'Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire et du Collectif de lutte contre la dénutrition, ouvre par exemple sa cuisine pour un atelier pâtisserie ce 10 novembre de 15h à 16h30. Par [ici](#), trouvez des outils autour du diagnostic de la dénutrition de l'enfant et de l'adulte. Et [par là](#), retrouvez la carte des actions en France et dans notre région !

Valorisons ensemble le Sport-Santé !



Le sport-santé, c'est à valoriser ! Dans notre région comme ailleurs, nous pouvons enrayer la progression de l'incidence du diabète et de l'obésité, en développant la pratique d'activité physique et en luttant contre la sédentarité chez les enfants, les adolescents et les adultes. Le renforcement des comportements favorables à la santé est intimement lié à l'amélioration de l'environnement alimentaire et physique. L'enjeu est de réussir à atteindre les populations particulièrement vulnérables. Une feuille de route régionale sport-santé est en cours d'élaboration. Et les « Maisons Sport Santé » (MSS), qui permettent à toute personne (avec ou sans pathologie et quel que soit son âge) de débiter ou de reprendre avec un accompagnement une activité physique ou sportive adaptée, se développent ! Vous pouvez y diriger vos patients sédentaires. Les Maisons Sport Santé réalisent des bilans physiques et psychologiques, orientent vers une offre adaptée, assurent un suivi personnalisé, et conseillent sur les bienfaits de l'activité physique, la Promotion de l'activité physique (OMS) auprès de tous les publics sur son territoire. Pour découvrir et contacter une Maison Sport Santé dans notre région, cliquez [ici](#). Et pour trouver une structure sportive adaptée, c'est [par ici](#). Vous souhaitez faire habilitier votre structure en Maison Sport Santé ? Rendez-vous sur [cette page](#).

Mois sans tabac : une nouvelle occasion de relever le défi en 2023 !



Ça y est, le Mois sans tabac a débuté ! Le mercredi 1er novembre 2023 a débuté la 8e édition de cette belle opération de prévention. Cette opération, mise en place par le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France, en partenariat avec l'Assurance Maladie, suscite une forte adhésion avec plus d'1 million d'inscriptions depuis son lancement en 2016, et fédère des milliers de partenaires. Chaque année, un rendez-vous est donné aux fumeurs pour qu'ils rejoignent un mouvement collectif les invitant à s'engager ensemble et au même moment dans une démarche d'arrêt du tabac pendant un mois. A ce jour, plus de 150 000 personnes se sont inscrites pour relever le défi. Cette première étape est essentielle, car réussir à arrêter de fumer pendant trente jours d'affilée multiplie par cinq les chances d'un sevrage définitif. Parce que stimuler la motivation des fumeurs est capital, ils ont été invités à se préparer à l'arrêt tout au long du mois d'octobre et à participer au défi en s'inscrivant [sur le site internet dédié](#).

Winter is coming : attention au monoxyde de carbone !



L'hiver approche, les températures baissent et nos chauffages sont rallumés... c'est le moment de sensibiliser vos patients au monoxyde de carbone, ce gaz incolore et inodore. Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine. Les signes d'une intoxication peu sévère au CO ne sont pas spécifiques : fatigue, nausées, vomissements, maux de tête et apparaissent plus ou moins rapidement. Une intoxication grave peut conduire à la perte de conscience, voire au décès et ce, en quelques minutes seulement. Le CO peut également entraîner des

séquelles, parmi lesquelles des troubles nerveux, des atteintes cardiaques... Enfin, la toxicité est plus sévère chez les femmes enceintes (atteinte fœtale).

Rappelez à vos patients et votre entourage les bons gestes de prévention : faire systématiquement vérifier par un professionnel avant chaque saison hivernale les installations permettant le chauffage et la production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée, aérer les pièces tous les jours, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement, ne pas obstruer les entrées et sorties d'air, respecter les instructions d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant (un chauffage d'appoint ne doit pas être utilisé de manière continue), placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et à distance des prises d'air et des ouvrants, et ne pas utiliser de cuisinières, braseros, ou de barbecues pour se chauffer.

Toute intoxication au monoxyde de carbone doit être déclarée sans délai au Centre Anti-Poison d'Angers (téléphone : 02.41.48.21.21 - fax : 02.41.35.55.07) qui effectue une enquête médicale et qui transmet le signalement à la plateforme régionale d'urgence et d'alertes sanitaires de l'ARS. Des enquêtes environnementales et médicales sont alors mises en œuvre pour décrire les cas et identifier l'origine de l'intoxication. Le bilan des intoxications 2022 sera publié fin novembre par l'ARS et une nouvelle campagne de prévention sera diffusée fin novembre-début décembre sur les ondes radio ! Pour d'informations [par ici](#).

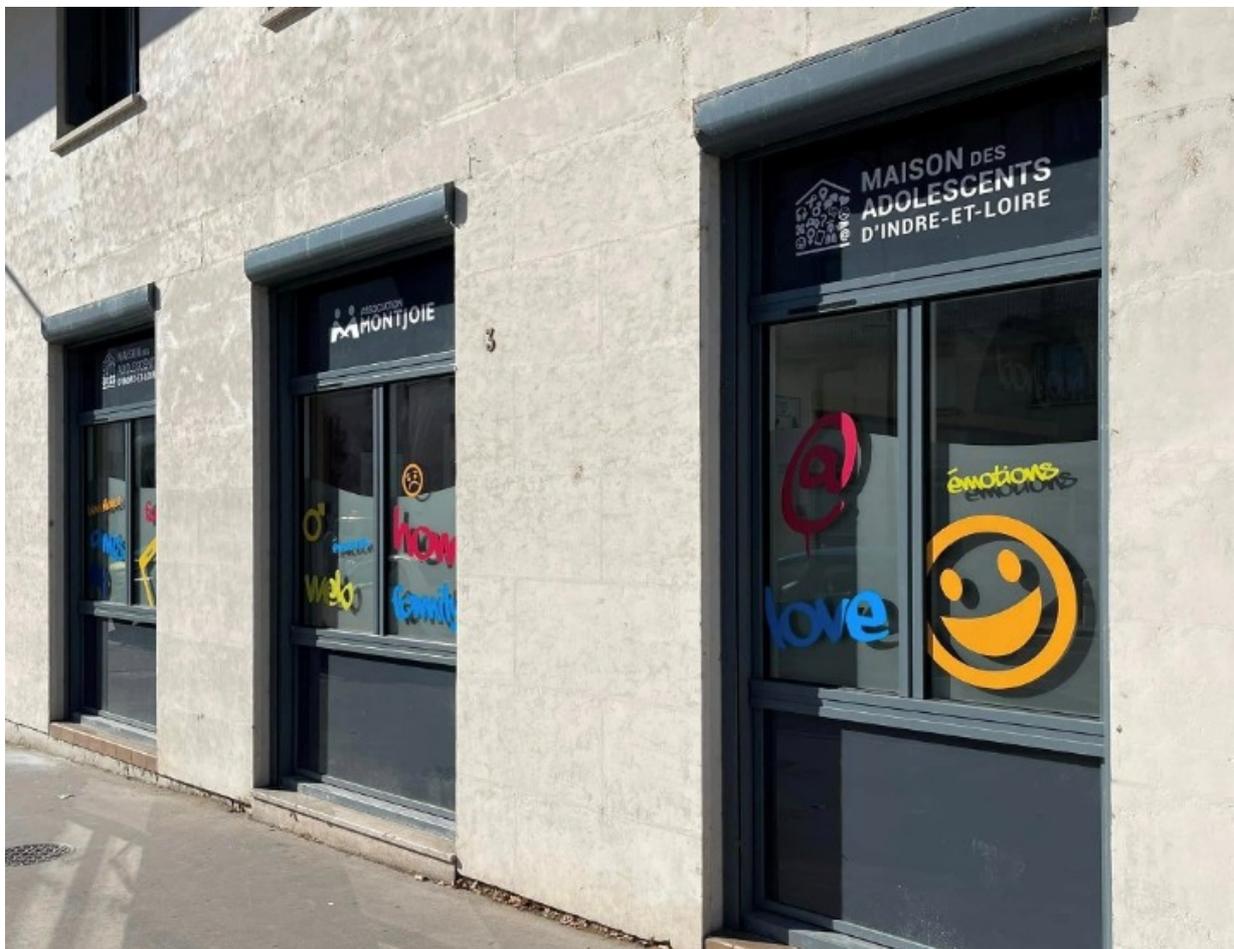
En bref

Une équipe mobile d'ergothérapie sur le territoire de la CPTS Beauce-Gâtinais 



Vous le savez, la chute est la 1ère cause de mortalité accidentelle des personnes âgées. Les chutes peuvent conduire à amener les personnes aux urgences, et peuvent entraîner des hospitalisations longues. C'est pourquoi la CPTS Beauce-Gâtinais et le centre hospitalier de Pithiviers ont créé depuis le mois de mai 2023 une équipe mobile d'ergothérapie dans le Loiret ! Cette expérimentation soutenue par la conférence des financeurs du Loiret et l'ARS Centre-Val de Loire vise à permettre d'éviter les risques de chute à domicile, à préserver la capacité à être autonome au domicile, et améliorer ainsi les conditions de vie des personnes. Les professionnels de la CPTS et de l'hôpital, après avoir identifié les facteurs de fragilité de la personne, ont désormais la capacité de faire intervenir une ergothérapeute dont le rôle sera de faire des préconisations pour aménager le logement, prévenir les risques de chute, prescrire du matériel adapté, et avoir une vigilance particulière sur la prise de médicaments. Elle peut également sensibiliser à la prévention de l'ostéoporose. Une question ou un besoin : contactez l'équipe au 06 79 71 67 55 ou par mail à l'adresse equipe.mobile.ergotherapie@ch-pithiviers.fr. Aujourd'hui, deux ergothérapeutes, Maëlle Drucker et Julie Jenne, travaillent avec la CPTS et le CH de Pithiviers pour le maintien à domicile. Déjà une cinquantaine d'interventions à leur actif, bravo à elles pour leur engagement !

Sollicitez la maison des adolescents d'Indre-et-Loire 🙌



Des adolescents qui se sentent mal dans leur peau, seuls, tristes, angoissés, inquiets ? Qui rencontrent des soucis à la maison ? Qui en ont marre des cours ou qui se sentent harcelés ? Des ados qui se posent des questions sur leur corps, leur sexualité ou leur alimentation ? Professionnels de santé, n'hésitez pas à les accompagner vers une Maison des Adolescents, comme celle qui existe en Indre-et-Loire, soutenue par l'ARS. Un cadre chaleureux, calme et bienveillant pour favoriser l'écoute, le conseil et l'orientation. Des professionnels de l'adolescence sont présents, les ados peuvent être reçus par un médecin ou un psychologue, seuls ou accompagnés. Vous pouvez aussi avoir besoin d'un avis extérieur sur la situation d'un adolescent par un professionnel spécialisé sur l'adolescence, ou souhaitez vous informer sur les dispositifs et services qui existent concernant la santé des adolescents. Vous souhaitez proposer une action collective de sensibilisation ou de prévention du mal-être à l'adolescence dans votre établissement ou recherchez des espaces pour rencontrer des partenaires qui accompagnent des adolescents sur votre territoire. Contactez la maison des adolescents d'Indre-et-Loire à Tours : 02 47 22 20 69 ; Loches : 02 85 29 38 31 ; et Chinon : 02 85 29 68 80. Pour plus d'informations, [c'est par ici](#).

Pour fluidifier les parcours, une nouvelle initiative dans le Cher !



Fluidifier les parcours de santé des personnes dépendantes ou en situation de handicap, c'est déjà très bien, fluidifier les parcours de santé au sens large, et pour tous, c'est encore mieux ! C'est la démarche dans laquelle se sont engagés les acteurs du département du Cher, sur la base de l'observatoire des ruptures de parcours en lien avec le DAC 18 et l'association Appui Santé Berry, dont nous vous parlions dans une précédente Lettre Pro ! Car face à l'émergence des dispositifs de coordination sur le territoire départemental, comme le DAC, la Réponse accompagnée pour tous (RAPT), la plateforme santé précarité... qui résultent pour la plupart de la fusion d'autres dispositifs préexistants, des travaux ont été initiés depuis deux ans dans le Cher sous l'égide de l'ARS dans un objectif de créer une organisation de travail intégrée de réponse aux situations individuelles, de donner de la lisibilité et faire en sorte que, quel que soit le numéro composé, la situation individuelle soit gérée en complémentarité entre les différents partenaires. Une nouvelle Communauté 360 plus large est donc créée, avec un Comité territorial départemental Restreint (COTER) copiloté par l'ARS et le Préfet, qui s'est réuni le 9 octobre dernier, composé de représentants des principaux acteurs qui composent le périmètre de la Communauté 360 et des représentants d'utilisateurs. L'objectif est concret : co-construire des solutions avec les personnes et leurs proches aidants, en suscitant dès que possible les capacités d'autonomie et d'autodétermination. Les communautés 360 œuvrent ainsi pour la transformation de l'offre médico-sociale. Bravo aux acteurs de santé départementaux pour cette initiative !

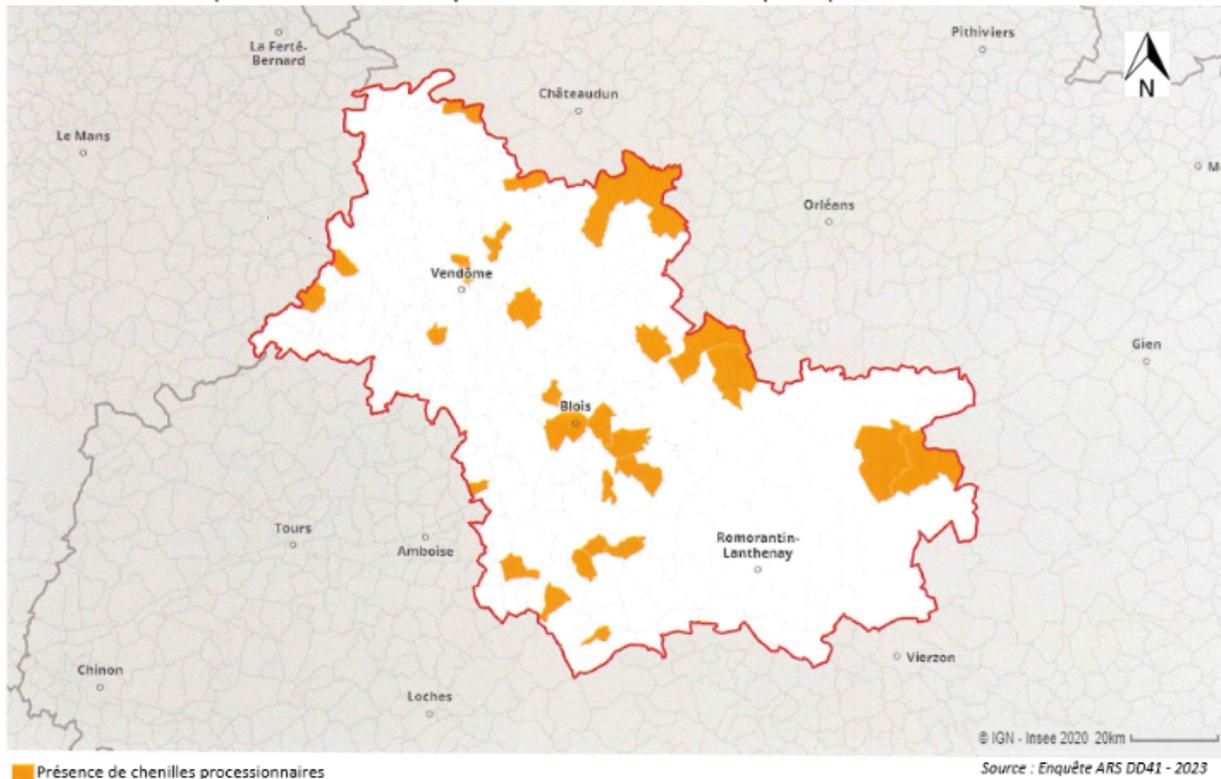
Création d'une ferme dans un EHPAD en Eure-et-Loir 🐑



Des ânes, moutons et chèvres... dans un EHPAD ! C'est l'initiative de l'établissement du Parc du Château à Abondant, à proximité de Dreux, qui a souhaité mettre à profit son grand parc en accueillant des animaux. L'EHPAD s'est donc rapproché du Refuge de la Tanière situé à Nogent le Phaye, qui cherchait aussi un lieu permettant d'accueillir leurs animaux. Depuis le 17 octobre dernier, ânes, moutons et chèvres ont investi les lieux. Les intérêts sont multiples : favoriser les contacts avec l'extérieur (les petits-enfants et arrière petits-enfants viennent plus facilement, partenariat avec des écoles et crèches), proposer aux résidents une activité ludique leur permettant de se sentir utiles car ils seront en charge des soins apportés aux animaux (accompagnés des salariés et de bénévoles) et défendre la cause animale (les animaux pris en charge par le Refuge de la Tanière sont issus des laboratoires, cirques... ou ont été maltraités par leur propriétaire). Félicitations à Cyrielle Fiolin, directrice de l'EHPAD, et à toute son équipe !

Les chenilles processionnaires : vigilance dans le Loir-et-Cher 🐛

Carte de présence des chenilles processionnaires du chêne et pin depuis 2021 dans le Loir-et-Cher



Connaissez-vous les chenilles processionnaires et leur impact sur la santé ? Ces petites bêtes qui vivent en colonie sur les pins ou les chênes et se déplacent en file indienne... sont inscrites dans la liste des espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine, au titre des articles L. 1338-1 et suivants du code de la santé publique ! A compter du mois de novembre et jusqu'en mars prochain, une attention particulière doit être portée sur les chenilles processionnaires du pin qui débiteront une phase de nidification puis de processions (période à risque pour la santé humaine). Une chenille processionnaire ne mord ni ne pique : ses « armes » sont certains de ses poils, ou soies, qui sont autant de microscopiques aiguilles ou harpons. Ces poils se détachent très facilement du corps de la chenille lorsqu'elle se sent menacée. Transportés par le vent, ils peuvent atteindre leur cible à plusieurs dizaines de mètres. Les poils urticants contiennent une protéine toxique très irritante et inflammatoire : la thaumétopoéine. Elle pénètre là où le « harpon » s'est planté : le plus souvent dans la peau (90 % des cas, généralement bénins selon une [étude Anses menée de janvier 2012 à juillet 2019](#), avec plus de 1 200 expositions recensées), mais aussi dans l'œil, le nez, la bouche... Le poil se casse et la toxine libérée provoque une réaction semblable à celle des piqûres d'ortie : des boutons rouges sous forme de cloques, des plaques rouges qui grattent, apparaissent sur la peau. Des symptômes généraux peuvent survenir en cas d'exposition importante. Le système immunitaire s'emballe alors, pouvant mener à une baisse brutale de la tension artérielle, un malaise ou une perte de connaissance.

Aussi, la mise à la bouche d'une chenille chez les tout-petits peut provoquer un œdème du visage et de la gorge, des difficultés pour respirer. Vigilance pour les enfants : ne pas

toucher une chenille, ni là où elle est passée, ne pas s'approcher des processions, ni des nids. Aussi, si des arbres infestés se trouvent à proximité d'habitations riveraines, il faut éviter de faire sécher du linge en extérieur et il est recommandé de laver les fruits et les légumes cueillis dans le secteur. En forêt, pour éviter les poils aéroportés, il est préférable de porter des vêtements longs, couvrants, et d'éviter de se frotter les yeux pendant et au retour de la promenade. La délégation départementale de l'ARS dans le Loir-et-Cher dresse un état des lieux de la présence de chenilles processionnaires sur le département (voir carte ci-dessus), en prévision de la mise en place d'un arrêté préfectoral de lutte.

Dans l'Indre, les résidents de 4 EHPAD participent à des Olympiades ! 🏆



Les athlètes des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont de la concurrence ! Les quatre EHPAD de Buzançais, Châtillon sur Indre, Clion sur Indre et Mézières en Brenne ont organisé une journée Olympique autour du tir sportif en partenariat avec le comité départemental de tir sportif de l'Indre. Le comité s'est particulièrement impliqué dans cet événement en mettant à disposition l'ensemble du matériel de tir nécessaire au bon déroulement des épreuves. Ce projet a démarré par la mise en place d'entraînements au sein de chaque structure avec l'accompagnement du président du comité, Jean-Emmanuel Frontera, des bénévoles du tir Brenou et du club de tir de Buzançais. Les équipes étaient constituées d'un résident et d'un professionnel de l'EHPAD.

La journée de compétition inter-EHPAD s'est déroulée le 11 octobre dernier à la salle des fêtes de Mézières en Brenne dans une ambiance survoltée ! Chaque EHPAD avait sa mascotte, sa couleur en lien avec les anneaux olympiques, son équipe de supporters et ses sponsors. Cette journée a permis aux résidents de se surpasser lors des sessions de tir. Les retours de cette journée ont été particulièrement positifs auprès des professionnels et des résidents permettant à chacun de mieux se connaître, de démontrer que les résidents en EHPAD ont le sens du défi et de la compétition et d'ouvrir les structures vers l'extérieur !

Sécheresses : Anticipons le risque de rupture d'alimentation en eau potable 🥛



L'eau, notre bien à tous ! Quelques données à partager avec vos patients et votre entourage. Votre ARS, coordinatrice du bassin Loire-Bretagne, a dressé le bilan de ce dernier été de sécheresses. En 2023, comme en 2022, l'Agence a assuré un suivi rapproché auprès des distributeurs d'eau pour prévenir les ruptures d'alimentation en eau potable et les accompagner le cas échéant dans la mise en œuvre des mesures de gestion. Les départements de la région (hors Loiret) ont tous connu quelques tensions sur l'alimentation en eau potable. Le secteur de Chartres a été particulièrement suivi, des prélèvements agricoles étant très importants l'été. Sur le bassin Loire-Bretagne, du fait d'un très faible taux de remplissage du barrage de Naussac (qui assure le soutien d'étiage sur l'Allier), un suivi quotidien a été mis en place par l'ARS Auvergne-Rhône Alpes vis-à-vis des collectivités les plus vulnérables à une baisse du débit de l'Allier. Aucun impact majeur sur l'alimentation en eau potable n'a été mis en évidence, et les pluies récentes ont permis de lever les inquiétudes.

Rappelons-nous que le dérèglement climatique aura des conséquences importantes sur la ressource en eau (diminution des débits de cours d'eau et des niveaux des nappes d'eau souterraines). Les établissements de santé et médico-sociaux doivent désormais intégrer et anticiper le risque de rupture d'alimentation en eau potable dans leurs procédures de gestion de crise. Mais chacun peut agir à son niveau en réduisant sa consommation d'eau, toute l'année : le site [VigiEau](#) est une belle ressource à partager pour connaître les restrictions applicables pour les particuliers partout en France et les gestes utiles pour économiser l'eau.

Au CH de Vierzon, on rénove quatre salles du bloc opératoire !



Le bloc opératoire du centre hospitalier de Vierzon datait... de 1979 ! L'ARS a investi via des crédits Ségur de la Santé 4,5 millions d'euros pour remettre à neuf ce bel outil au service de vos patients et du personnel médical. Le projet de rénovation a débuté à l'été 2022 avec une livraison finale prévue pour septembre 2024. Un calendrier qui prévoit des travaux en deux phases distinctes. La première incluant une livraison de deux salles neuves ainsi qu'une toute nouvelle salle de réveil post-opératoire. Et une seconde qui débutera après l'habilitation de ces dernières. Un projet qui s'inscrit dans une logique de poursuite de développement du CH, car le bloc opératoire se situe à côté de certains espaces neufs, à l'image de la maternité ou des urgences. L'offre chirurgicale et de soins va pouvoir être pérennisée et une véritable organisation du circuit ambulatoire mise en place. Du confort et des activités retrouvés au service de la population ! La réception et mise en exploitation

finale du bloc opératoire se fera à l'horizon du mois de septembre 2024, avec quatre salles neuves.

Le nouvel hôpital psychiatrique de Tours ouvrira en septembre 2025 🏥



Le permis de construire a été accordé le 21 juillet dernier... Dans le cadre des grands travaux du CHRU de Tours que la Lettre Pro vous citait la semaine dernière, le nouvel hôpital psychiatrique devrait ouvrir en septembre 2025. Il regroupera les activités psychiatriques adultes de Bretonneau, Trousseau et de la Clinique Psychiatrique Universitaire de Saint-Cyr-sur-Loire. Un bâtiment neuf, avec moins de lits, ce qui correspond à la capacité autorisée et utilisée actuellement sur le site. La différence totale de lits sera compensée par la création d'un centre de prise en charge extra-hospitalière dans le quartier des Fontaines à Tours et par 20 places de soins à domicile en psychiatrie. Le budget du nouvel hôpital psychiatrique est de 50 millions d'euros, et les travaux débutent dès la fin d'année 2023 ! Trousseau a été construit dans les années 70 « à la campagne », entre les communes de Saint-Avertin et de Chambray-lès-Tours, dont les populations ont plus que doublé en 40 ans. Il faut imaginer, avec l'arrivée prochaine du tramway en particulier, que l'environnement de l'hôpital va s'urbaniser et se densifier fortement. Sur l'ensemble des grands travaux, le regroupement des activités du CHRU et de la Faculté de Médecine représentera, à terme en 2040, 10 000 professionnels et des milliers d'étudiants.

Investissements du quotidien : le CH de Buzançais s'équipe 🏥



Dans le cadre du plan d'aide à l'investissement du quotidien (Séjour de la santé et Plan France Relance via des fonds européens - PAIQ), l'ARS investit depuis 2021 dans les établissements de la région. Exemple cette semaine dans le secteur sanitaire avec le centre hospitalier du Buzançais (Indre) : le CH a pu bénéficier du PAIQ avec 25 000 euros en 2021, de 25 000 euros en 2022 et de 20 000 euros en 2023. Des financements pour l'amélioration des conditions de travail des personnels : achats de chariots motorisés, d'un chariot médicaments, d'un chariot de soins, d'un appareil ultra-mobile. Mais aussi pour l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients : achat d'un verticalisateur de transfert (qui facilite le transfert de certains patients pour une meilleure qualité de prise en charge et une amélioration condition de travail pour le personnel), et d'une douche au lit, qui apporte chaque jour aux équipes soignantes la solution simple et efficace pour le soin et la toilette des personnes alitées dépendantes et/ou en surcharge pondérale. Le CH de Buzançais a également pu acquérir sur ces fonds du matériel informatique.

Culture Santé : un stage de chorégraphie au CH de Blois !



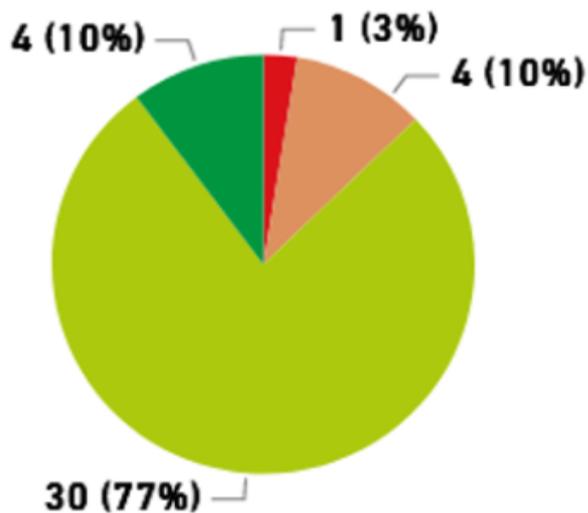
Dans le Loir-et-Cher, on danse ! Durant les vacances scolaires dix enfants de la file active de l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois ont participé à un stage de création chorégraphique avec la Compagnie Azoth Dance Theatre clôturé par une belle représentation à la salle du Carroir de La Chaussée Saint-Victor, ouverte aux proches uniquement. Impliqués et motivés, les enfants ont su faire preuve d'une belle créativité dans la séquence créée avec leurs proches. Un temps d'union et de partage dans l'acceptation de son corps. Un projet soutenu par la l'ARS et la DRAC Centre-Val de Loire dans le cadre de leur appel à candidatures Culture Santé, qui vise à augmenter la présence artistique en milieux de santé. Un appel renouvelé pour 2024, plus d'informations un peu plus bas dans votre Lettre Pro ! Bravo aux professionnels de santé Blaisois et aux enfants 🙌

Une IPA en santé mentale pour les enfants de l'Aide sociale à l'enfance dans le Loiret 🧑🧒

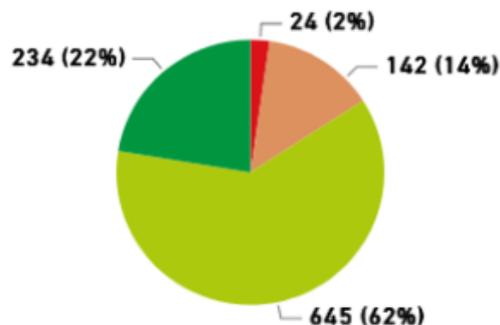


Une belle initiative à saluer ! Dans le cadre du développement des pratiques de soins infirmiers avancées, Nathalie Girard, IPA en santé mentale au sein du Conseil départemental du Loiret, a récemment pu présenter son expérience professionnelle devant le Conseil Territorial de Santé du Loiret. En tant qu'IPA au sein des équipes Enfance et Famille du Conseil départemental, elle coordonne le parcours de soin en santé mentale des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans le Loiret. Pour accomplir sa mission, elle travaille en réseau avec l'ensemble des acteurs de la santé (hôpitaux, DAC...) , et développe un rôle important de médiation entre la personne référente de l'enfant et la psychiatrie. Elle contribue aux synthèses et permet d'anticiper les sorties d'hospitalisation. Elle participe également aux réunions concernant les parcours d'enfants très complexes. Merci à elle pour son engagement !

Certification : 94 démarches de certification en Centre-Val de Loire ! 🇫🇷



Comparatif national :



La certification des établissements de santé par la Haute Autorité de Santé (HAS) se poursuit dans notre région ! Quelques chiffres clés : 94 démarches de certification sont en cours (sur 2394 démarches au national), 50 visites ont été réalisées et 39 décisions publiées. Lors du 2ème quadrimestre 2023, trois établissements ont été certifiés sous conditions : l'Établissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumezon, la Clinique Velpéau et le Centre Hospitalier Lour Picou. Et dix autres établissements ont été certifiés « Qualité des soins confirmée » : l'Hôpital Privé Saint Jean, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans (devenu CHU d'Orléans depuis), le Centre Hospitalier de Dreux, l'établissement SSR Les Buissonnets, le Centre Hospitalier de Vendôme, l'HAD Loir et Cher, le Centre Hospitalier Henri Ey, le LNA HAD Orléans-Montargis, le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation la Boissière et la Clinique Jeanne d'Arc - Saint Benoît. Bravo à tous !

En novembre 2023, la HAS poursuivra ses visites qualité au Centre de convalescence et diététique maison médicale Manoir en Berry (Poulligny Notre Dame, 36) ainsi qu'au CH Pierre Dezarnaulds (Gien, 45). Par rapport au référentiel national de qualité, nous devons notamment dans notre région, selon la HAS, travailler davantage sur l'amélioration des pratiques en se fondant sur l'analyse des résultats cliniques, ainsi que la satisfaction et l'expérience de leurs patients. Nous devons également travailler à prendre davantage en compte le point de vue du patient dans nos programmes d'amélioration de la qualité et promouvoir le recours au questionnement éthique par l'ensemble des acteurs. Vous travaillez dans un établissement de santé et vous vous demandez comment se situe son niveau de qualité par rapport aux autres ? Cliquez [par ici](#).

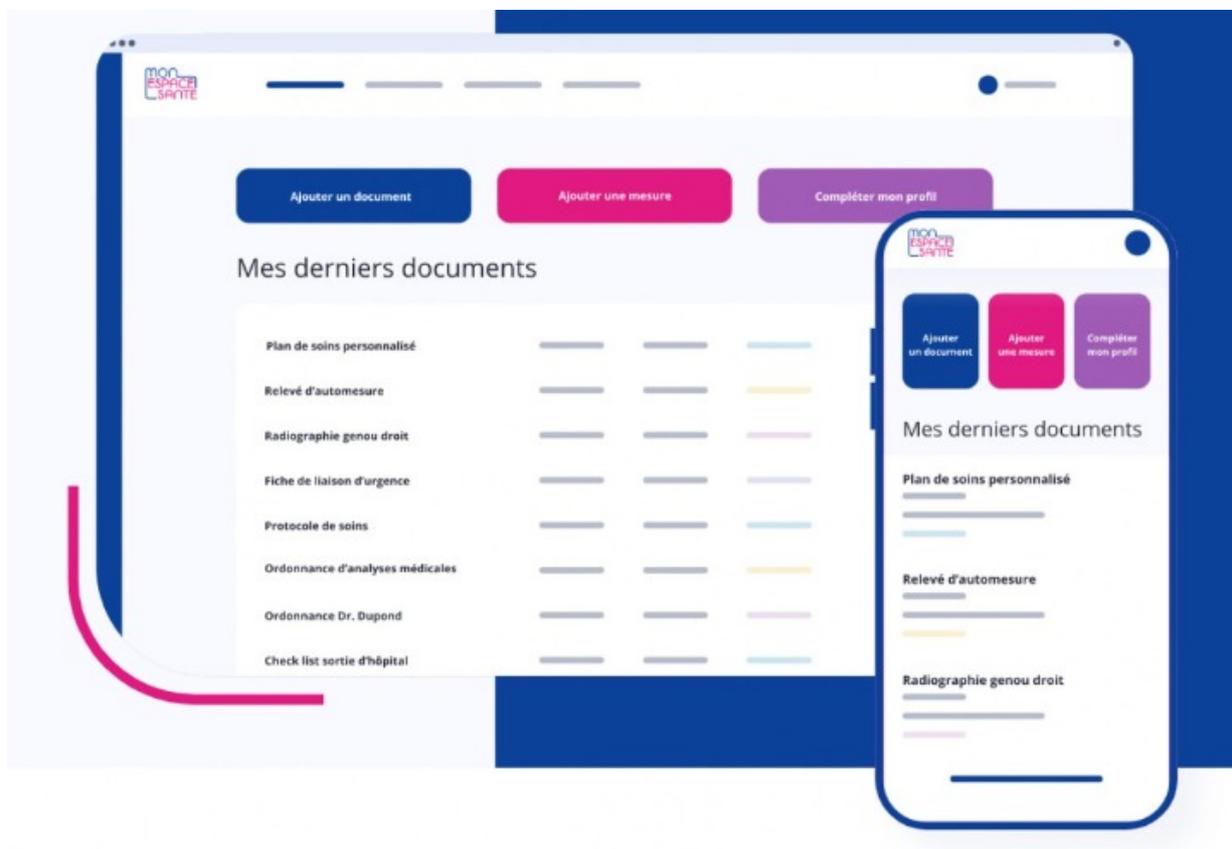
DuoDay 2023 : des postes disponibles à l'ARS !



Comment s'inscrire en tant que candidat en situation de handicap ?

Le DuoDay, vous connaissez ? Cette initiative mondiale, visant à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail, est une occasion unique pour les employeurs et les personnes en situation de handicap de collaborer et de promouvoir une société plus inclusive. Et en 2023, votre Agence régionale de santé propose des postes à Tours et Orléans pour découvrir ses métiers ! Cela se passe le jeudi 23 novembre prochain. Vous connaissez des personnes en situation de handicap ? Partagez ces annonces : à Tours, le référent eaux potables et eaux de loisirs vous accueille ; à Orléans, les personnes en situation de handicap pourront passer une journée avec la responsable du département coordination des politiques publiques, la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, la directrice départementale du Loiret, la cheffe de projet organisation de l'offre de soins ou encore le chargé de communication. Pour passer une journée avec un collaborateur ARS, rendez-vous [sur le site DuoDay 2023](#).

Les directives anticipées disponibles sur Mon Espace Santé ! 📱



Le saviez-vous ? Vos patients peuvent rédiger leurs directives anticipées, dernières volontés sur les soins en fin de vie, et les inscrire sur la plateforme Mon Espace Santé ! Vos patients peuvent ainsi exprimer par avance leur volonté de poursuivre, limiter, arrêter ou refuser des traitements ou actes médicaux. Ce document doit vous aider, le moment venu, à prendre une décision sur les soins à donner à vos patients s'ils ne peuvent plus exprimer leurs volontés. Ils peuvent par exemple accepter ou refuser une réanimation cardiaque et respiratoire, une assistance respiratoire ou une alimentation et hydratation artificielles. Les directives s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement. Toutefois, elles ne s'imposent pas dans les 2 cas suivants : en cas d'urgence vitale pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation (par exemple, patient à réanimer suite à un accident de santé brutal) ; ou lorsque les directives anticipées apparaissent manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale. Plus d'informations [par ici](#). Sur [Mon Espace Santé](#), vos patients peuvent déposer leurs directives anticipées dans la rubrique "Entourage et volontés" de leur profil médical, ou les rédiger directement en ligne grâce au formulaire dédié.

Les présidents de CME de la région en conférence à Dreux 🍌



Le 7 novembre dernier se réunissaient des présidents de Commission médicale d'établissement (CME) des hôpitaux de la région, lors d'une conférence au centre hospitalier de Dreux (Eure-et-Loir). Au programme : la répartition des internes dans nos territoires, l'affectation des praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE) lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC) – qui sont la première étape de la procédure d'autorisation d'exercice –, l'activité de nos hôpitaux, la pertinence, les contrats de type 2 pour les praticiens hospitaliers... Des échanges directs et constructifs sur les grands enjeux hospitaliers !

La reconstruction du CH de Dreux au programme de la visite de Clara de Bort ⚙️



La directrice générale de l'ARS Clara de Bort a poursuivi ses visites auprès des acteurs de santé du territoire, en se rendant cette semaine au centre hospitalier Victor Jouselin de Dreux, en marge de la conférence des présidents de CME. L'objectif : faire le point sur sa reconstruction ! Un projet au service d'une population fragile, un projet stratégique clair avec des équipes qui tirent dans le même sens, mais aussi de belles innovations en santé déjà bien implantées et des coopérations qui se renforcent chaque jour. Merci au directeur Hugo Montamat et la présidente de la CME Véronique Julié pour leur accueil et ces échanges !

En pratique

Un module pour prévenir les erreurs médicamenteuses liées aux insulines

Chaque semaine, on vous présente un outil de l'OMÉDIT Centre-Val de Loire, une structure régionale d'appui, d'évaluation et d'expertise scientifique indépendante, placée auprès de l'ARS. Cette semaine, zoom sur la prévention des erreurs médicamenteuses liées aux insulines ! L'OMÉDIT a récemment actualisé son module sur la question. Objectifs : prévenir les erreurs graves et évitables liées aux insulines. Il s'agit d'un outil support de sensibilisation, formation et auto-évaluation des connaissances, destiné aux étudiants, infirmières, moniteurs, enseignants des professions de santé, cadres de santé... non

experts dans l'utilisation des insulines. Le mode d'emploi est simple : une utilisation en ligne gratuite et un temps estimé à 30 minutes (hors consultation des ressources bibliographiques et documents annexes). Au programme : des tests d'évaluation des connaissances, avant et après le contenu d'apprentissage. Les résultats restent anonymes et ne sont pas collectés par le serveur. A noter que l'OMÉDIT ne délivre pas d'attestation de participation/formation, ni de feuille des résultats obtenus aux tests. Pour tester l'outil, c'est [par ici](#).

Repérer les usages addicto en consultation

L'alcool est la substance psychoactive la plus consommée en France. La consommation d'alcool concerne 87% des personnes âgées de 18 à 75 ans et 77% des jeunes de 17 ans, près de la moitié d'entre eux pratiquant l'alcoolisation ponctuelle importante ou binge drinking. Sur le plan sanitaire, l'alcool est la première cause d'hospitalisation, la seconde cause de mortalité évitable après le tabac, la seconde cause de cancer évitable. Parmi les dommages irréversibles affectant les tiers, les troubles neurodéveloppementaux liés à l'alcoolisation foetale concerne 0,5 à 1% des naissances vivantes en France. Enfin, l'alcool est impliqué dans 30% des accidents mortels de la route ainsi que dans 30% des cas de violences (physiques, psychiques ou sexuelles). Face à ces constats, la HAS, saisie par la Direction générale de la santé, publie des recommandations (guide, fiches-outils, synthèse) pour vous aider à agir dès le premier recours et en s'appuyant sur un réseau de partenaires. Consultez cette documentation pratique [par ici](#).

Rhumes : les vasoconstricteurs déconseillés !

Des infarctus du myocarde et des accidents vasculaires cérébraux peuvent se produire après utilisation de médicaments vasoconstricteurs (pseudoéphédrine) destinés à soulager les symptômes du rhume. Le risque est très faible mais ces événements peuvent se produire quelles que soient la dose et la durée du traitement. La gravité de ces accidents et la persistance des cas – en dépit des actions déjà mises en place –, associées au caractère non indispensable des vasoconstricteurs, conduisent l'ANSM à déconseiller leur utilisation. Le grand public les connaît notamment sous les noms d'Actifed Rhume, Dolirhume, Humex Rhume, Rhinadvil Rhume... Le Collège de la médecine générale, le Conseil national professionnel d'ORL, ainsi que l'Ordre national des pharmaciens et les syndicats de pharmaciens d'officine (Union de syndicats de pharmaciens d'officine et Fédération des syndicats pharmaceutiques de France) s'associent à cette recommandation de ne pas utiliser les formes orales des médicaments vasoconstricteurs pour soulager les symptômes du rhume, une rhinopharyngite bénigne d'origine virale. Dans l'intervalle, la surveillance renforcée qui est mise en place en France est maintenue

et d'autres mesures restrictives pourraient être prises afin de protéger les patients. Plus d'informations [par ici](#).

Appels à projets

L'ARS et la DRAC Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures **Culture Santé** pour l'année 2024 (attention, une session unique). Il s'agit d'encourager et de soutenir financièrement la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture aux personnes accueillies en institution sanitaire ou médico-sociale. Les projets déposés doivent être conçus "de concert" 🗣️ entre les partenaires, ce qui est logique pour un projet artistique ! Plus d'informations [par ici](#).

L'ARS lance un appel à projets à destination des établissements et structures sanitaires, publics et privés (lucratifs et non lucratifs) de la région Centre-Val de Loire disposant d'un service d'Urgences/SMUR et/ou d'un service de médecine adulte et/ou enfant pour **l'accompagnement à l'ouverture d'une unité saisonnière**. Cet appel à projets à destination des établissements de santé avec autorisation de service d'urgences et/ou de service de médecine polyvalente (adulte ou enfant), a pour objectif de permettre de soulager ces services des besoins d'hospitalisation accrus dans ces périodes hivernales. Une orientation forte est donnée pour la prise en charge du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que de la personne âgée poly-pathologiques. Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 7 novembre 2023. Plus d'informations [par ici](#).

Agenda

Concours de cuisine dans les EHPAD

Le Collectif de Lutte Contre la Dénutrition, Sandrine Baumann-Hautin, cheffe pâtissière, et l'ERVMA organisent un concours national #CuisineOuvertesEnEHPAD. L'objectif : valoriser les métiers de la restauration qui sont au cœur de la vie des établissements et impliquer les équipes, les résidents et les familles dans une action spécifique **du 7 au 14 novembre** ! Informations et inscriptions [en suivant ce lien](#).

Et si on parlait soins palliatifs ?

A l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs, le CODESPA 36 organise une table-ronde et des échanges sur le thème : « Et si on parlait soins palliatifs ? », le **mardi 14 novembre 2023** à 20h00, salle Barbillat Touraine à Belle-Isle (Châteauroux). Cette

manifestation est ouverte à tout public. Des stands partenaires seront à votre disposition dès 19h00. Au programme : 19h accueil et visite des stands ; 20h table-ronde et débat avec divers professionnels : médecins, infirmières, psychologues, auxiliaires de vie, assistante sociale, etc. Suivi d'un verre de l'amitié. Conférence gratuite et ouverte à tous.

Journée départementale Loir-et-Cher de l'ETP

Le jeudi 16 novembre, c'est la 2e Journée départementale Loir-et-Cher de l'ETP. Au programme : les compétences psychosociales. Il est encore temps de vous inscrire, il reste quelques places sur les ateliers pratiques. Rendez-vous le **jeudi 16 novembre 2023** de 13h45 à 18h, au CFIS, 55 rue des Laudières, 41350 Vineuil. Public cible : professionnels de santé, représentants d'associations et d'usagers, patients partenaires Inscription aux ateliers pratiques sur les compétences psychosociales (CPS) : attention, les places sont limitées, un atelier par personne maximum sur les dix ateliers proposés et dix personnes maximum par atelier sauf pour le yoga du rire (20 places) soit 100 places disponibles au total. Infos et inscriptions [par ici](#).

Journée éthique régionale

Le 24 novembre, rendez-vous pour une journée éthique régionale. Au programme : Approche éthique de la confidentialité : Comment discerner qui peut avoir accès à quelles informations ? Pour sa neuvième journée régionale éthique, l'Espace de Réflexion Éthique Centre-Val de Loire vous propose un colloque sur le thème de l'approche éthique de la confidentialité, avec différents points de vue : juridiques, philosophiques, retour de professionnels. Le **vendredi 24 novembre 2023** de 9h00 à 17h00 au CHU d'Orléans, Salle de conférence, 14 Avenue de l'Hôpital (45100). Inscription gratuite et obligatoire [par ici](#).

Séminaire sur L'urbanisme favorable à la santé

L'ARS et la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) organisent un séminaire régional sur "L'urbanisme favorable à la santé" le **mercredi 29 novembre 2023** à Olivet (45) – de 9h à 16h30 (salle L'Alliage – 1 rue Michel Roques 45160 Olivet). Cette journée a pour objectif de mettre en lumière la place de la santé dans les aménagements urbains et les documents de planification dans les grandes villes tout comme dans les communes rurales. Des éléments sur le concept d'urbanisme favorable à la santé et ses enjeux seront présentés, ainsi que son lien avec le Plan régional santé environnement 4 porté par l'ARS, la DREAL et le Conseil régional. Lors de tables rondes, des initiatives d'aménagement de territoire en faveur de la santé seront présentées. Programme et inscriptions jusqu'au 6 novembre [par ici](#).

Formation pour les équipes territoriales d'hygiène

Le **jeudi 30 novembre 2023**, de 9h30 à 15h30 au CHU d'Orléans (salle Jacques Guillemeau), se tiendra la seconde journée de formation départementale 2023 du Loiret, de l'Équipe

Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale (ETH-MS). Mais c'est quoi, une ETH-MS ? Il s'agit d'une équipe de professionnels formés et spécialistes en Hygiène, Prévention et Contrôle de l'Infection. Notre équipe territoriale d'hygiène médico-sociale est composée de 11 infirmiers (10 ETP) rattachés aux EOH des ES de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours, et d'une infirmière hygiéniste coordinatrice basée au sein du Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPias). Le rôle de l'équipe : proposer un accompagnement et assurer un appui opérationnel et technique en prévention et contrôle des infections associées aux soins (PIAS). L'équipe aide à la gestion des épisodes épidémiques et contribue à la maîtrise de la résistance aux antibiotiques. Pour vous former à ces pratiques, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-sociale du Centre-Val de Loire : Cindy Descormiers, IDE hygiéniste coordinatrice au CPias Centre-Val de Loire, joignable au 02 47 47 76 48. Et pour davantage d'informations sur la formation organisée le 30 novembre, écrivez à m.fiorito@chu-tours.fr.

Journée Régionale de Psychotraumatologie

Le jeudi 7 décembre prochain, c'est la 2e Journée Régionale de Psychotraumatologie du Centre-Val-de-Loire ! Organisée cette année par l'EPSM du Loiret Georges Daumézon (1 Rte de Chanteau 45400 Fleury-les-Aubrais) et préparée en collaboration avec la CUMP Régionale, elle aura pour thème « Soins et réseau autour du psychotrauma ». Rendez-vous le **jeudi 7 décembre 2023** de 8h30 à 16h45. Cet événement s'adresse uniquement aux professionnels du domaine de la santé et notamment de la psychotraumatologie en région Centre-Val de Loire. Venez découvrir et vous connecter au réseau ! Les inscriptions sont obligatoires et ouvertes jusqu'au 10 novembre 2023, [par ici](#).

Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux »

La Fédération des URPS Centre-Val de Loire organise un Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux », le **samedi 9 décembre**, de 9h à 17h à l'Espace Saint-Euverte à Orléans. Au programme : les résultats de la grande enquête #QVT des soignants libéraux menée en 2022 ; des ateliers conseils : #Burnout, Gérer la culpabilité liée au refus de soin, (Re)donner du sens à son travail, Gérer les conflits, Maîtriser son temps et ses priorités... ; des ateliers pratiques : Relaxation, Auto-massage, Boxe-Santé, Batch cooking, Ergonomie... ; des ressources utiles : contacts, outils, conseils... Un événement gratuit, ouvert à tous les soignants libéraux. Programme et inscriptions [par ici](#).

Formation à l'IVG médicamenteuse

Le Réseau Périnatal Centre-Val de Loire la 2ème session de la Formation à l'IVG médicamenteuse les **vendredi 15 et samedi 16 décembre 2023** (places limitées à 18 participants : 2 places restantes. La formation est organisée par le Réseau Périnatal CVL et

portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). La formation est en cours de validation à l'OGDPC. Ces formations auront lieu à la polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré - 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR, 4ème étage – salles de réunion 1&2, de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'une formation destinée aux Médecins Généralistes, Sages-femmes, Gynécologues et Gynécologues-Obstétriciens. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Le coin RH

Elsa Livonnet : Directrice de la délégation départementale de l'Indre

Début novembre à Châteauroux, Elsa Livonnet a pris ses fonctions de directrice de la délégation départementale de l'Indre au sein de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire. Elle succède à Dominique Hardy, ainsi qu'à Rodrigue Letort et Christine Lavogiez, tous deux adjoints au directeur départemental, qui ont respectivement assuré l'intérim en septembre et en octobre. Directrice d'hôpital diplômée de l'École des Hautes Études en Santé Publique, Elsa Livonnet a précédemment occupé les fonctions de cheffe de département au sein du Centre National de Gestion, la direction des affaires médicales et de la recherche au CHU d'Angers ou la direction des affaires financières au CHU de Poitiers. Elle connaît bien notre région : elle a été directrice adjointe du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois et directrice de site au sein du centre hospitalier régional d'Orléans.



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

[- Responsable du département santé environnementale et déterminants de santé/adjoint à la directrice départementale du Loiret de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F](#)

- Chef de projet Ségur de la Santé à la Direction de l'Offre sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F

- Chef de projet Ségur numérique à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F

- Postes de médecins généralistes dans la région Centre-Val de Loire en libéral, salarié ou exercice mixte

- Recherche un médecin généraliste pour collaboration ou installation libérale à Vouvray au sein d'un cabinet pluriprofessionnel pour fin novembre

- La Maison de Santé de la Communauté de communes « Berry Loire Vauvise » recherche deux médecins, un(e) dentiste, un(e) podologue-pédicure, un(e) sage-femme, un(e) orthophoniste

- L'Institut médical de Sologne recherche un(e) kinésithérapeute à temps complet en CDI

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°5 - 10 novembre 2023

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)